SUPODOR

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 04/05/2015 Date de révision: 04/05/2015 Remplace la fiche: 25/08/2014 Version: 3.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : SUPODOR

Code du produit : LIQ0207

Type de produit : Détergent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

E.P.G.C.
13, Rue des Forts
59960 Neuville-en-Ferrain - France
T 0033 3 20 25 06 21
info@epgc.com - www.epgc.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : INRS/ORFILA (France) : 33 1 45 42 59 61

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Amener la victime à l'air libre. Faire respirer de l'air frais.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	:	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/lésions après inhalation	:	Toux. Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	:	Peut provoquer une irritation modérée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	:	Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
Symptômes/lésions après ingestion	:	Douleurs abdominales, nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Agents d'extinction non appropriés	:	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	:	Non inflammable.
Danger d'explosion	:	Le produit n'est pas explosif.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	:	La décomposition thermique génère : oxydes de carbone (CO et CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	:	Porter un équipement de protection adéquat.
Instructions de lutte contre l'incendie	:	Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie	:	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	:	Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection	:	Protection individuelle.
Procédures d'urgence	:	Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection	:	Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Protection individuelle. Voir Section 8.2.
Procédures d'urgence	:	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	:	Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.
Procédés de nettoyage	:	Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable, terre, vermiculite ou kieselguhr. Rincer abondamment à l'eau.
Autres informations	:	Les épandages peuvent être glissants. Ne jamais remettre le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une éventuelle réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	:	Assurer une ventilation adéquate.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures d'hygiène	:	Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles	:	Aucun(e), à notre connaissance.
Température de stockage	:	4 - 25 °C

Chaleur et sources d'ignition	:	Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur.
Lieu de stockage	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Matériaux d'emballage	:	PEHD.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désodorisant biochimique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	:	Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
Protection des mains	:	En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. (EN 134)
Protection oculaire	:	Protection oculaire (standard EN 166)
Protection de la peau et du corps	:	Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des voies respiratoires	:	Aucune n'est nécessaire.
Protection contre les dangers thermiques	:	Aucune n'est nécessaire.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	:	Eviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	:	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Couleur	:	Vert.
Odeur	:	parfumée.
Seuil olfactif	:	non déterminé
pH	:	9,2 - 10,2
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Non applicable
Point de fusion	:	Non testé
Point de congélation	:	Non testé
Point d'ébullition	:	Non testé
Point d'éclair	:	Non testé
Température critique	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Non testé
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Non applicable
Densité relative	:	0,965 - 1,065
Solubilité	:	Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	:	Non testé
Log Kow	:	Non testé
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	:	Non applicable.
Limites explosives	:	Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, peut se décomposer : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 9,2 - 10,2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 9,2 - 10,2

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SUPODOR	
Log Pow	Non testé
Log Kow	Non testé

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Peuvent être éliminées dans une station d'épuration des eaux usées.

Recommandations pour l'élimination des déchets : LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage.

Ecologie - déchets	:	Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	:	20 01 30 - détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
Code R/ Code D	:	D9 - Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés numérotés D 1 à D 12 (par exemple, évaporation, séchage, calcination)

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR)	:	Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	:	Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	:	Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	:	Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	:	Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	:	Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	:	Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	:	Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	:	Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	:	Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	:	Non applicable
Groupe d'embllage (IMDG)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	:	Non applicable
Groupe d'embllage (RID)	:	Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non
Autres informations	:	Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN	:	Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID)	:	Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

SUPODOR n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

(R)-p-mentha-1,8-diène

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	**%**
phosphonates, agents de surface non ioniques	<5%
enzymes	
Parfum	
D-LIMONENE	

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010.

	Date d'émission	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Ajouté	
2.1	Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]	Enlevé	
2.1	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Ajouté	
2.2	Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Enlevé	
2.2	Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Ajouté	

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit